



SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DE LA VALLÉE DE L'YÈVRE

SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DE LA VALLEE DE L'YEVRE

Réunion du Comité Syndical du 12 Février 2025

PROCES-VERBAL

Date de la convocation : 27 Janvier 2025

Secrétaire de séance : Monsieur André BARBIER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Présents avec voix délibérative :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. CHALOPIN ; M. STOQUERT ; M. MAUTRE ; M. CHARPENTIER ; M. BLOND ; M. CHARPENTIER ; M. BARBIER ; Mme GAUDINAT ; M. GEORGET ; M. PATIN ;
- Communauté de Communes de la Septaine : M. HIMBERT ; M. BAUDON ; M. POLICARD ;
- Communauté de Communes Sauldre et Sologne : M. BOUTEILLE ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. BORITCH ; Mme DELAPORTE ; M. BOUGRAT ; M. PINSON ; Mme BOUREUX ; M. BLAIN ; Mme RAFFAITIN ; M. RIPARD ; M. JACQUET ; M. GENESTE ; M. LETOURMY ; M. DESROCHES ; M. BENOIT ; M. DUBOIS ; M. MACHADO ; Mme PAJON ; M. GROUSSON ; M. PETITJEAN ; M. COSSON ; M. ZIMMERLI ; M. BOUARD ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme TORCHY ; M. BAYARD.

Présents sans voix délibérative :

- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. CLAVIER ; M. BOUET ; M. MENNESSIER ; M. COLLIN ; M. BAILLY ;

Absents excusés :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : Mme ALVES ; M. BLIAUT ; M. DESROCHES ; M. AUDOUX ; M. BERGER ;
- Communauté de Communes de la Septaine : Mme PATRY ; M. CHATAGNON ; Mme CHIRON ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. ROGER ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme JAUBERT.



Monsieur BENOIT remercie la Commune de Saint-Michel-de-Volangis pour l'accueil et l'organisation du Conseil.

Monsieur POYET, Maire de Saint-Michel-de-Volangis remercie le SIVY pour l'externalisation des conseils syndicaux. Il profite d'échanger sur les travaux réalisés par la collectivité et indique avoir été contacté récemment par le propriétaire. Il reviendra sur le sujet lors de la présentation.

Monsieur BENOIT remercie l'agent de la Fédération de Pêche du Cher pour sa présence.

Présentation Fédération Pêche du Cher

Monsieur Lucas VALENZUELA, Chargé d'Etudes à la Fédération de Pêche du Cher intervient en amont du Conseil :

- Présentation de la **Fédération Départementale des Associations Agréées de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques du Cher (FDAAPPMA 18)** ;
- Le peuplement piscicole observé : lequel ? et pourquoi ? ;
- Résultats de suivi environnemental sur le Barangeon à Neuvy-sur-Barangeon ;
- Suivi écrevisses 2024 ;
- Projet restauration frayère à truite sur la Tripande à Moulin-sur-Yèvre.

Le support sera joint au procès-verbal.

Monsieur BENOIT, remercie l'intervention de Lucas VALENZUELA et demande si les élus ont des questions :

Monsieur HIMBERT (Communauté de Communes La Septaine) s'interroge sur la présélection des cormorans.

Monsieur VALENZUELA (FDAAPPMA 18) répond que s'est une question d'actualité avec des débats LPO et Fédérations. Il précise qu'il y a des gros dégâts sur les plans d'eau.

Monsieur COSSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) demande si les retenues pourront avoir un impact.

Monsieur VALENZUELA (FDAAPPMA 18) répond que cela est difficile à dire, qu'il existe des études en court comme Concert'Eau. Il s'interroge surtout sur l'abandon des projets de restauration des Zones Humides en acceptant la création de méga bassines.

Monsieur BLOND (Communauté d'Agglomération Bourges Plus) intervient sur un élément pathogène le poisson chat et les silures.

Monsieur VALENZUELA (FDAAPPMA 18) mentionne qu'une réunion avec un spécialiste est à venir (Loiret ou Loir-et-Cher) afin d'évoquer ce sujet.

Monsieur BENOIT, ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint. Il remercie les délégués pour leur présence en nombre pour ce conseil.

Madame MILNE revient sur les travaux de reprises de berge (retrait de merlon) avec diversification des écoulements dans le lit mineur, la création d'une fascine et d'une noue (piège à sédiment) à Saint-Michel-de-Volangis en 2020. Elle précise la rencontre avec le propriétaire il y a quelques jours, qui indique avoir enlevé la fascine expérimentale qui n'a pas fonctionné.

Monsieur POYET, Maire de Saint-Michel-de-Volangis indique avoir échangé téléphoniquement avec le Propriétaire qui s'interroge si le SIVY va ré intervenir.

Madame MILNE précise qu'il n'est pas prévu d'intervenir mais que les agents vont suivre les évolutions d'après chantier.

Désignation du secrétaire de séance

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

Monsieur André BARBIER (Communauté d'Agglomération Bourges Plus) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.

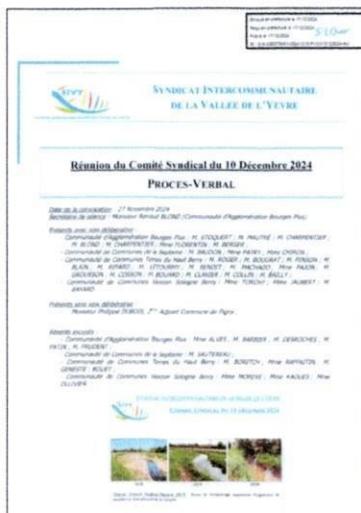
- Approbation du procès-verbal en date du 10/12/2024

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant le procès-verbal en date du 10 Décembre 2024 ; en l'absence de remarques, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION PROCÈS-VERBAL



❖ SIVY (Conseil du 10/12/2024)



✓ **28 présents**

✓ **13 excusés**

✓ **03 délibérations**

Communautés de Communes et d'Agglomération	Présence délégué titulaire	Présence délégué suppléant	Total (% voix délibératives)
Berry Loire Vauvise	0/1	0/1	0 %
Bourges Plus	5/11	2/11	64 %
La Septaine	2/9	1/9	33 %
Sauldre et Sologne	0/1	0/1	0 %
Terres du Haut Berry	11/21	4/21	71 %
Vierzon Sologne Berry	2/8	1/8	37,5 %

Madame PAJON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) précise que certains documents sont illisibles). Monsieur BENOIT indique remédier à ce dysfonctionnement et partager le support de présentation en complément du procès-verbal.

- Présentation Honorine MINCHIN

Madame MINCHIN étant absente (pour raison personnelle), elle tenait à se présenter en vidéo :

PRÉSENTATION HONORINE MINCHIN



• Prise de poste : janvier 2025

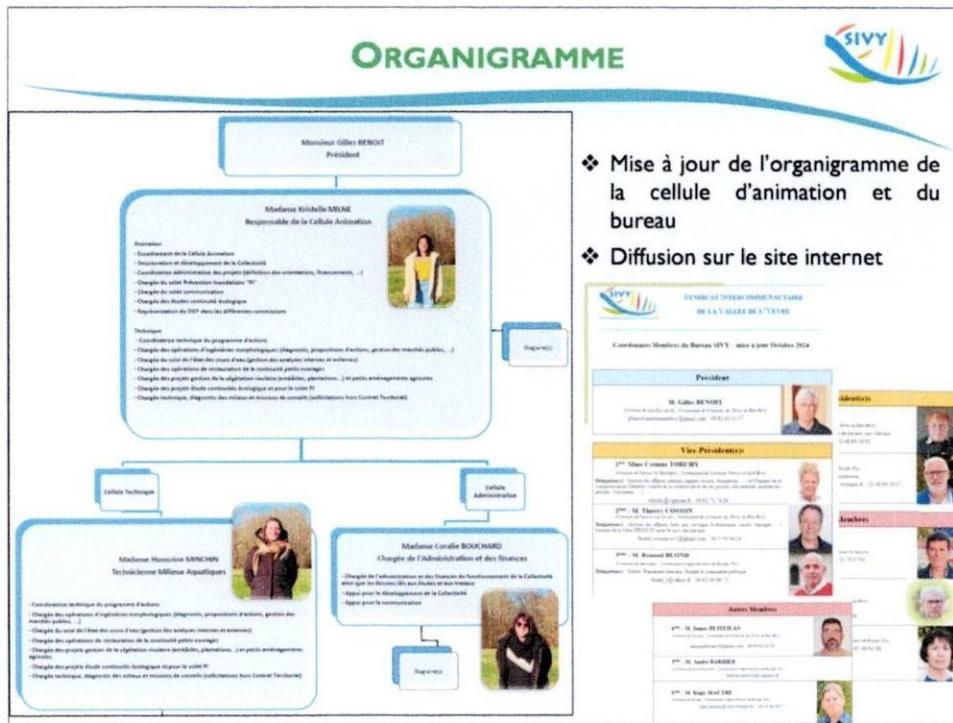
Technicienne Milieux Aquatiques





- Organigramme

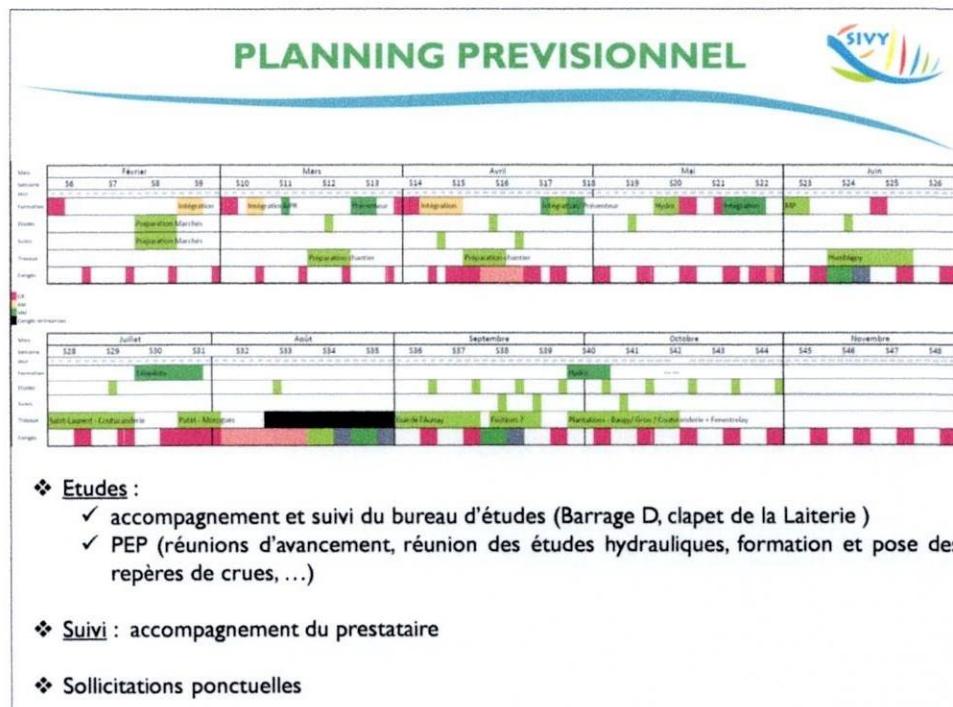
Madame MILNE évoque la mise à jour de l'organigramme de la cellule animation et du bureau :



Elle précise également la diffusion sur le site internet.

- Planning prévisionnel

Madame MILNE partage un planning prévisionnel en indiquant les évolutions entre la présentation du Débat d'orientations budgétaires en décembre et le vote à venir du Budget Primitif 2025 avec les formations, les phases préparations chantiers, les congés... :



- Implication planning/travaux

Madame MILNE mentionne le report des travaux suivant en 2026 après validation des élus en réunion de bureau :

IMPLICATION PLANNING/ TRAVAUX



✓ **Seuil du Lavoir (O) – Action n°9**
 Restauration de la continuité écologique – Effacement d'une chute de 60 cm
 Montant estimé : 72 000€ TTC
Commune : Neuvy-sur-Barangeon

✓ **Seuil de la Salarderie (O) – Action n°20**
 Restauration de la continuité écologique – Effacement d'une chute d'1,90 m
 Montant estimé : 211 434€ TTC
Commune : Aubinges

 **Report des travaux en 2026**




Monsieur BENOIT précise qu'il faut en effet présenter un budget sincère et véritable et avec l'organisation/les formations de la nouvelle équipe technique, le report des chantiers 2024 (conditions météorologiques) puis les volets études, suivi..., il est validé de reporter ces actions en 2026.

- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 et affectation du résultat de fonctionnement

Monsieur BLOND présente le Compte Financier Unique 2024

CS 12/02/2025



Délibération présentée par Monsieur Renaud BLOND

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024
 Le Président de séance désigné expose (vu l'article L.2121-14 du CGCT) :

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le Compte Financier Unique (CFU) 2024 et d'affecter le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice soit 204 557,07 € à la ligne budgétaire 002 du budget 2025 du SIVY à la section de fonctionnement en recette ;

<u>Section de Fonctionnement</u>		
Libellé	Montant	
<u>En Recette</u> : montant total des titres de recettes émis	+	520 046,24 €
<u>En dépense</u> : montant total des mandats émis	-	435 338,59 €
<u>Résultat de fonctionnement de l'exercice</u> :	=	84 707,65 €
<u>Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice précédent</u> :	+	119 849,42 €
<u>Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice à affecter</u> :	=	204 557,07 €

<u>Section d'Investissement</u>		
Libellé	Montant	
<u>En Recette</u> : montant total des titres de recettes émis	+	5 134,42 €
<u>En dépense</u> : montant total des mandats émis	-	449,95 €
<u>Résultat d'investissement de l'exercice</u> :	=	4 684,47 €
<u>Excédent de financement à la clôture de l'exercice précédent</u> :	+	61 280,52 €
<u>Résultat d'Investissement à la clôture de l'exercice</u> :	=	65 964,99 €

Pour : _____
 Contre : _____
 Abstention (s) : _____

Pour : 37

Contre : 0

Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

(N'ayant pas pris part au vote : 1 (Le Président, Monsieur Gilles, BENOIT, n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales)

Monsieur BAYARD (Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry) demande des explications concernant l'excédent d'investissement de 61 280,52 €.

Monsieur BLOND précise qu'en effet cet excédent correspond au non achat de matériel technique, informatique et à la ligne d'intervention d'urgence non utilisée (les trois grandes lignes des comptes d'investissement).

- Vote du Budget Primitif (BP) 2025

Monsieur BLOND détail par chapitre le vote du BP 2025 :

<i>Budget Primitif 2025 présenté par Monsieur Renaud BLOND</i>	
Fonctionnement – Dépenses	
Chapitre 60 : Électricité, carburants, petits matériels, vêtements de travail, fournitures administratives	18 150,00 €
Chapitre 61 : Travaux et Etudes , logiciels, locations bureaux et voiture, entretiens véhicules, assurances, suivi, formations - Travaux = 375 620,47 € - Etudes = 254 696,85 €	671 617,32 €
Chapitre 62 : Communication, Frais de déplacement / réception / affranchissement / télécommunications / bancaires	34 900,00 €
Chapitre 63 : Cotisation CDG	2 000,00 €
Chapitre 64 : Rémunérations agents et cotisations , CNAS et médecine du travail	197 000,00 €
Chapitre 65 : Indemnités des élus et cotisations	38 100,00 €
Chapitre 66 : Intérêts ligne de trésorerie	5 000,00 €
Chapitre 68 : Amortissements	10 000,00 €
Montant total dépenses de fonctionnement 976 767,32 €	

Fonctionnement - Recettes	
Excédent	204 557,07 €
Chapitre 74 : - Subventions Région Centre Val de Loire, FEDER, Département du Cher, Agence de l'Eau Loire Bretagne	594 010,25 €
- Participation des Communautés de Communes et d'Agglomération	170 000,00 €
Chapitre 75 : Subvention Bourges Plus Bureaux	8 200,00 €
Montant total recettes de fonctionnement 976 767,32 €	

Investissement - Dépenses

Chapitre 21 : Opérations d'Urgence, matériel technique, matériel informatique	75 964,99 €
Montant total dépenses d'investissement	75 964,99 €

Investissement - Recettes

Excédent	65 964,99 €
Chapitre 28 : Amortissements	10 000,00 €
Montant total recettes d'investissement	75 964,99 €

Madame PAJON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) s'interroge sur la ligne d'opérations d'Urgence.

Monsieur BLOND précise qu'en effet nos travaux sont en fonctionnement et que cette ligne d'opérations d'urgence sert aussi d'équilibre dans le budget. Il s'agit d'un accord avec le Service de Gestion Comptable.

Vote du Budget Primitif 2025

Le Président expose :

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter le Budget Primitif 2025.

Fonctionnement

Dépenses	Recettes
976 767,32 €	976 767,32 €

Investissement

Dépenses	Recettes
75 964,99 €	75 964,99 €

Budget Total 2025

1 052 732,31 €

Pour : —
Contre : —
Abstention (s) : —

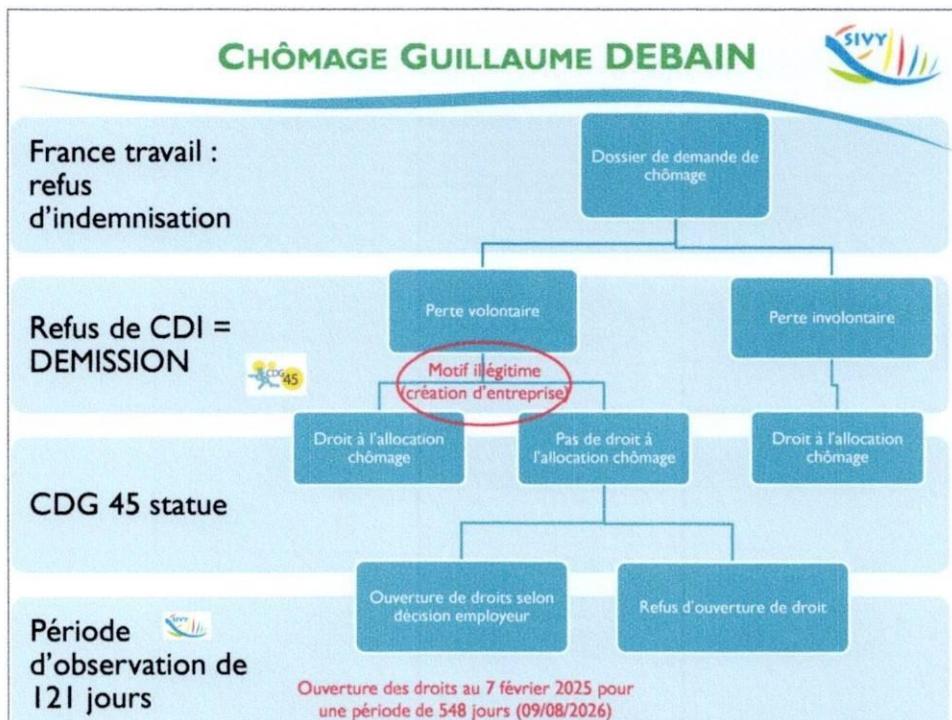


Pour : 37
Contre : 0
Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

- Dossier Chômage Guillaume DEBAIN

Monsieur BENOIT évoque le dossier chômage de Guillaume DEBAIN suite à sa démission. En effet l'agent ayant refusé la transformation de son CDD en CDI pour projet professionnel (création d'entreprise) était considérée comme un motif illégitime d'ouverture de ses droits et il est donc rentré dans une période d'observation de 121 jours. Après examen de son dossier avec le CDG 45, l'agent étant toujours à la recherche d'emploi (entreprise non viable la première année), le SIVY doit donc ouvrir ses droits d'indemnités pour une période maximum de 548 jours à compter du 07 Février 2025.



Monsieur BENOIT précise que le montant est budgétisé dans la présentation du vote du BP 2025.

- Point Technique

Madame MILNE aborde les travaux des Noues de 2024 non finalisés :



Madame MILNE mentionne le projet ENTRAVE :

Projet ENTRAVE



Projet de recherche expérimentale : méthode de négociation

❖ Programme d'études ERABLE

❖ Groupement d'intérêt public EPAU (Europe des Projets Architecturaux et Urbains)



Source: <https://freepik.com>

❖ 7 sites sur le bassin de la Loire

❖ Accompagnement et application de méthodes de négociation en faveur de la continuité écologique et l'environnement

❖ Temps relativement réduit

Madame MILNE évoque les sollicitations ponctuelles :

Sollicitations ponctuelles





❖ Moulin de Chancenay (suite) :
Volonté de discuter des termes de l'effacement de l'ouvrage

❖ Rencontre avec Monsieur Deshoulières et le Président le jeudi 13 février



❖ Prise de contact de la Directrice de l'hôtel Bhoma à Bourges: effondrement des structures canalisant le cours d'eau




❖ Visite du site jeudi 23 janvier
Accompagnement technique du SIVY

Sollicitations ponctuelles

- ❖ Interpellation suite aux travaux de 2023 (Marcillie à Soulangis)
- ❖ Constat des buse qui se bouchent et freinent les écoulements lors des crues

**Sollicitations ponctuelles**

- ❖ Avord/ Farges-en-Septaine : Alerte par rapport aux arbres ayant poussé sur les berges



2017
(avant travaux)

2019

2025

Monsieur POLICARD (Communauté de Communes La Septaine) n'est pas d'accord avec la position du SIVY qui conseille de ne pas intervenir, la plantation des arbres (saules) faisant parti des objectifs de diversification de la ripisylve.

Monsieur BENOIT précise qu'on ne peut intervenir sur des arbres aujourd'hui en prévention de ce qu'ils pourraient devenir dans 50 ans. L'entretien de ces arbres est à la responsabilité du propriétaire des berges (Commune de Farges-en-Septaine).

Madame MILNE ajoute que le SIVY agit pour améliorer la qualité des milieux aquatiques et qu'abattre ces arbres irait à l'encontre de la philosophie du Syndicat. Elle renchérit sur le fait que le SIVY réalise des travaux sur un milieu vivant, que tout ne peut être prévu et qu'il faut aussi laisser le milieu se développer et reprendre ses droits.

Monsieur POLICARD confirme sa position sur le fait que ces arbres représentent un danger (à long terme) et qu'une intervention du SIVY serait nécessaire.

- Communication

Madame MILNE aborde le volet communication :

COMMUNICATION

SIVY

Les écrit'  du SIVY

Fourniture des écrit'Ô à 3 communes :

- ❖ Saint-Eloy-de-Gy ;
- ❖ Les Aix d'Angillon ;
- ❖ Saint-Palais.

A venir en 2025 :

- ❖ Marmagne



Illustration réalisée par Jean GILBERT et Caroline LEDYS



COMMUNICATION

SIVY

Les écrit'  du SIVY

Exposition temporaire du SIVY:

- ❖ Bibliothèque Saint-Eloy-de-Gy ;
- ❖ Médiathèque de Saint-Doulchard.



Elle précise aux Communes de revenir vers nous pour les panneaux et l'exposition.

COMMUNICATION



Animations Concert'eau : Enjeux sur l'eau

❖ Elus et décideurs locaux priorisés









Possibilité d'intervention en
CS, conseil des maires,
conseil communautaire,
conseils municipaux...

COMMUNICATION

Rappel:

- ✓ Fin de la convention Biodiv'tour le 31 août 2025
- ✓ Site de demande d'organisation de visite: <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/form/participez-au-biodiv-tour-2025>
- ✓ Prévenance de 2 mois
- ✓ Groupe de 6 à 20 personnes



Zones humides, zones utiles !

LES ENJEUX DE LA RESTAURATION DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

Remerciements à l'Anagny © SIVY

Source: ARB

CONSULTATIONS AGENCE DE L'EAU



Donnez VOTRE AVIS sur l'avenir de l'EAU

2 CONSULTATIONS **les enjeux de l'eau & les risques d'inondation**

DU 25 NOVEMBRE 2024 AU 25 MAI 2025

Enjeux:

- ✓ Climat
- ✓ Connaissance
- ✓ Gouvernance
- ✓ Milieux aquatiques
- ✓ Quantité
- ✓ Qualité
- ✓ Littoral
- ✓ Inondations

✓ <https://lc.cx/enjeux-eau2833>

✓ <https://lc.cx/enjeux-inondations-2833>

✓ Plus d'informations sur: <https://lc.cx/Consultation-Eau-Inondation>

Source: <https://agence.eau-loire-bretagne.fr/>

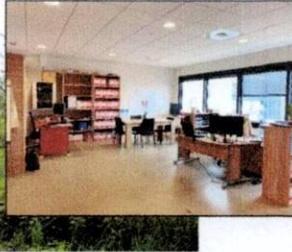
Madame MILNE termine par les points : ce qu'il s'est passé au SIVY, les crues de janvier 2025 et l'agenda :

AGENDA



Ce qu'il s'est passé au SIVY :

- ✓ Réorganisation des locaux du SIVY
- ✓ Repas de Noël du bureau du SIVY – 12 décembre
- ✓ Signature du CTMA SMBS (anciens SYRSA et SMABS) – 13 décembre
- ✓ Participation à plusieurs COPIL (FDAAPPMA 18, Concert'eau, ...)
- ✓ Journée de visite des ouvrages sur l'axe Yèvre (transfert de compétence de la gestion des ouvrages)
- ✓ Réunion de présentation du 12^{ème} programme de l'Agence de l'eau à Vierzon – 9 janvier
- ✓ Visite Biodiv'Tour à Mesland (41)


CRUE DU 09 JANVIER 2025



✓ Fussy



✓ Saint-Palais



✓ Bourges



✓ Bourges

Le Cher en vigilance jaune aux crues :
l'Yèvre concernée

La rivière Yèvre est placée en vigilance jaune aux crues dans le département du Cher

AGENDA

13/02 : Visio réunion travail PEP (KM) – RDV Propriétaire M. DESHOUliERES (KM/GB)

20/02 : Visio ENTRAVE (KM/GB)

18/02 : COPIL Captage Souaire (KM/HM)

26/02 : Commission Suivi Sites DGATT (HM/GB) – GT Ecrevisses (HM)

04/03 : Réunion de concertation AELB (HM/KM)

11/03 : CLE SAGE (HM/KM)

12/03 : Animation Bibliothèque St Eloy de Gy (HM/KM/CB)

13/03 : Réunion PEP (KM/HM)

...

MERCI

Des Questions



Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant la présentation et remercie les élus pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h15.

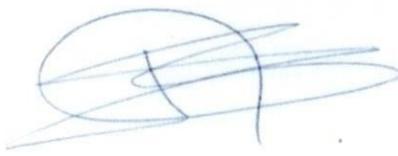
Le présent procès-verbal, dressé le 12/02/2025 à 20h15 en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Le Président



Monsieur Gilles BENOIT

**Le Président de séance
désigné expose (vu l'article
L.2121-14 du CGCT)**



Monsieur Renaud BLOND

Le Secrétaire de séance



Monsieur André BARBIER

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA VALLEE D'YEVRE
Siège : Mairie de BOURGES